

## Introduction

L'environnement est un domaine privilégié pour étudier la différence entre perceptions et représentations, parce que les réalités environnementales viennent régulièrement surprendre nos sens et nos interprétations. Pourtant la science politique a longtemps fait de l'environnement une problématique « comme les autres ». Classiquement, elle a abordé les questions environnementales en étudiant comment elles étaient cadrées et portées par les acteurs politiques, au fur et à mesure de la mise en débat sur le devenir des sites naturels, des pollutions, du cadre de vie, etc. Les questions étaient considérées comme « environnementales » dès lors que des acteurs, notamment les mouvements écologistes, les définissaient ainsi. La nature était uniquement appréhendée comme une construction sociale. Dans cette perspective, les luttes écologistes et les politiques environnementales pouvaient être étudiées comme d'autres conflits politiques, tels que ceux sur l'éducation, les retraites, la délinquance, l'aide au logement, etc. Reconnaître à l'environnement une quelconque spécificité politique revenait à prendre parti en faveur de l'écologie politique.

Pourtant, les réalités environnementales se distinguent intrinsèquement d'autres réalités sociales par leur dimension spatiale et par leurs interactions avec le vivant. Prendre au sérieux ces caractéristiques conduit à étudier l'environnement comme un contexte matériel instable et complexe que les acteurs politiques cherchent à circonscrire. Dans cette entreprise, la spatialité et l'interdépendance des éléments environnementaux constituent des ressources particulières pour justifier tel ou tel cadrage de la réalité. En effet, les contours des catégories environnementales incluent ou excluent des territoires, ce qui permet des modes de politisation particuliers. La réactivité de l'environnement avec le vivant se manifeste par des processus singuliers qui échappent aux catégories instituées et qui créent des occasions de repolitisation. L'environnement offre ainsi des modalités de mise en politique qui sont spécifiques. Cet ouvrage propose une nouvelle manière d'aborder

l'environnement pour comprendre à la fois ce qui est politique dans l'environnement et comment l'activité politique transforme l'environnement.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur les notions de formes et de motifs environnementaux. Les formes environnementales sont des réalités spatialisées perçues dans l'environnement. Les motifs environnementaux, quant à eux, sont des raisons d'agir dans ce domaine. Or la perception des formes n'est pas indépendante des motifs. Il y a d'ailleurs une proximité entre les deux notions dans la langue française où le terme motif signifie non seulement motivation mais aussi forme, comme le motif d'une frise ou d'un tissu. La reconnaissance des formes et motifs requiert un apprentissage. La sociologie a montré que les motivations légitimes dans un contexte social sont en nombre limité. Elles sont propres à chaque culture et à chaque époque. L'amour ou l'intérêt ne sont pas nécessairement reconnus comme des moteurs crédibles de l'action individuelle dans tous les groupes sociaux. Dans la nouvelle de Henry James *Le motif dans le tapis*<sup>1</sup>, un personnage cherche désespérément le sens caché d'un roman. Il espère découvrir une forme connue. Il s'attend à ce que ce sens caché lui saute soudain aux yeux, comme « un motif dans un tapis », c'est-à-dire une forme immédiatement reconnaissable entre toutes. Les formes comme les motifs reposent sur des conventions de catégorisation qui conduisent à inclure certaines choses et à en exclure d'autres. Les motifs comme les formes sont sujets à des interprétations morales et politiques. Les formes ont aussi une histoire sociale et leur portée symbolique dépend de l'investissement normatif dont elles ont fait l'objet. Il est fréquent en matière environnementale que la perception d'une forme ou le constat de son absence devienne un motif d'action. Finalement, formes et motifs sont utiles pour saisir la manière dont les acteurs catégorisent et interprètent les réalités environnementales dont les contours sont souvent contestés.

Cet ouvrage revisite l'analyse des politiques publiques environnementales avec ces deux notions de formes et motifs environnementaux en étudiant comment les acteurs luttent pour imposer des motifs légitimes qui s'appuient sur des formes. Nous adoptons une ontologie constructiviste en focalisant notre attention sur les processus sociaux de construction de la réalité, mais sans nier que la matérialité du réel influence aussi les perceptions. S'il existe des situations où la perception correspond parfaitement à une forme reconnue, il existe aussi des cas où la réalité perçue n'est pas codée dans les représentations de l'individu. Ce décalage permet la découverte ou l'apprentissage de nouvelles formes en présence. Cependant, l'autonomie relative des capteurs sensoriels des individus vis-à-vis des catégories socialement construites ne suffit pas pour construire une réalité universellement objectivable qui nous ramènerait à un postulat de rationalité limitée. Nos capteurs sensoriels sont sollicités dans des

---

1. *The figure in the carpet* (1896).

situations sociales cadrées par des normes qui influencent l'échelle pertinente, les références légitimes et le sens approprié. En effet, comme les formes environnementales sont inscrites dans le temps et dans l'espace, la perception de leurs contours est sensible à l'échelle d'observation et celle de leur évolution temporelle dépend de la situation de référence considérée. Elle est aussi sensible aux différents sens mobilisés dans la perception (toucher, odorat, etc.) et aux protocoles d'investigation de l'environnement. Les luttes politiques dont l'enjeu est la représentation légitime de l'environnement peuvent ainsi être appréhendées à partir des formes que chaque partie en présence tente d'imposer en fixant les modalités pratiques d'observation et leur interprétation en termes de motifs d'action. En français, lorsque nous parlerons de motif environnemental, ce sera pour saisir à la fois le motif d'action sur l'environnement et les formes sur lesquelles il s'appuie, ce que l'anglais distingue à travers les termes *motives* et *patterns* ou *figures*.

Le chapitre 1 de cet ouvrage situe le positionnement ontologique choisi ici dans le champ académique de la sociologie de l'action publique et ses conséquences méthodologiques dans l'analyse des politiques publiques. Nous préciserons ainsi ce qu'une approche par les perceptions peut apporter par rapport notamment à une approche par les instruments d'action publique. Nous rappelons l'origine de la notion de motif dans la sociologie compréhensive et discutons ses liens avec les formes perçues en faisant un détour par la notion de prise en sociologie pragmatique.

Notre approche s'inspire également de l'ouvrage *Penser le changement institutionnel* de Virginie Tournay (2014). L'auteure considère qu'il existe aussi des effets de focale, d'échelle d'observation et de profondeur de champ dans les manières d'appréhender les institutions et que cela influence notre façon de caractériser leurs changements. Elle suggère que les individus perçoivent des indices matériels de présence d'une institution (un drapeau, une alliance, un hymne, etc.) et qu'ils en infèrent des liens logiques qui dépendent de la relation qu'ils entretiennent avec cette institution. S'ils adoptent une relation distanciée à l'institution, ils pourront s'interroger sur son origine, ses formes et ses effets, comme un naturaliste étudie une espèce vivante, avec des observations qui peuvent varier selon le point de vue. Mais s'ils se sentent liés par cette institution, en questionner l'origine et la forme leur semblera incongru. Ce qu'ils percevront avant tout, c'est un lien d'appartenance comme à un **totem** (pour une institution territoriale par exemple) ou une obligation vis-à-vis d'un **esprit** bienveillant (pour une convention fondée sur la réciprocité, par exemple) ou encore un **foisonnement** de nouveaux liens (comme tout ce qui est institué en relation avec une forme de modernité). Nous montrerons que les motifs environnementaux peuvent aussi être étudiés de manière naturaliste ou bien éprouvés comme des totems, des esprits ou des foisonnements.

Le chapitre 2 étudie la manière dont les acteurs politisent les formes et motifs présents dans l'environnement. Nous abordons ces formes et motifs de manière générique, c'est-à-dire tous ceux qui sont perceptibles dans l'espace qui entoure les acteurs, que ces éléments aient trait au social ou à la nature. Il nous semble fécond en effet de ne pas postuler de différence objective entre environnement social et environnement naturel mais d'observer comment les acteurs imputent à certains motifs des causes ou des effets biophysiques pour en faire des motifs écologiques. Ceci nous conduit à aborder l'écologisation comme une des formes de travail politique qui peut être menée au sujet d'un motif. Nous mobilisons les recherches en *Political ecology* pour mettre à jour d'autres modalités de politisation des contours des formes environnementales selon ce qu'elles incluent ou excluent et ce que leur catégorisation met en équivalence. Nous dégageons ainsi une typologie du travail de mise en politique des motifs environnementaux.

Nous mettons cette typologie à l'épreuve dans le chapitre 3 pour étudier les changements dans la longue durée des politiques publiques environnementales. Il s'agit de prêter attention aux motifs environnementaux qui ont été stabilisés par leur inscription dans des politiques publiques, à leur devenir au cours du temps et à ce qu'ils ont changé pour les acteurs. Cette approche est utilisée pour étudier l'évolution de la police de l'eau et de la pêche en Europe. Il s'agit d'une politique qui a été très bien documentée par les travaux d'histoire environnementale. Cette étude empirique longitudinale relate l'institutionnalisation de six motifs environnementaux du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours : la *rivière sacrifiée*, l'*auto-épuration*, la *mortalité piscicole*, la *truite*, les *poissons migrateurs* et l'*eutrophisation*. À chaque fois, il s'agit d'une forme perçue dans la matérialité de l'environnement et d'une source de motivation pour l'action collective. L'*auto-épuration* est un phénomène visible à l'aval d'un rejet polluant mais c'est aussi une vision idéalisée de la nature qui purifie. Les *poissons migrateurs* sont des formes bien connues des pêcheurs mais aussi une raison de s'opposer aux appropriations sectorielles des cours d'eau au nom d'une vision européenne de ces derniers. Ces motifs s'inscrivent aussi dans le paysage. Les effets matériels du motif institué sont particulièrement patents dans l'exemple de la *rivière sacrifiée* qui est non seulement un motif servant à justifier les rejets d'eaux usées dans les rivières mais qui se traduit aussi matériellement par l'existence de rivières dépourvues de poissons. L'étude longitudinale illustre l'évolution de la signification des motifs compte tenu des instruments d'action publique auxquels les motifs sont associés. Ainsi, le sens d'une *mortalité piscicole* change lorsque les *rivières sacrifiées* ne sont plus légitimes. La *truite* ne signifie pas la même chose lorsqu'elle est utilisée comme monnaie d'échange dans les transactions civiles et pénales et lorsqu'elle devient un indicateur de surveillance de la qualité de l'eau. L'apparition et la disparition de certains motifs traduit sur le long terme une évolution de la prise en compte des raisonnements écologiques dans la police de l'eau. La comparaison de

l'évolution des six motifs utilisés en Europe pour réguler les rejets en rivières met en évidence des usages différenciés des motifs dans le travail politique.

Le chapitre 4 aborde également l'usage des motifs environnementaux dans le travail politique mais en s'intéressant à des motifs non encore institués. Ces motifs, que l'on peut qualifier de « chauds » par opposition aux motifs « froids » étudiés dans le chapitre 3, n'ont pas de contours stabilisés. Ils sont définis ou redéfinis en même temps qu'ils sont mobilisés et contestés dans l'action. Le façonnement de tels motifs est observé ici à travers le discours de deux agences de l'eau qui n'ont pas les mêmes pratiques de financement. Nous montrons comment les acteurs peuvent lutter avec un motif contre des conceptions qui tiennent l'environnement à distance.

Le chapitre 5 de cet ouvrage discute des théories politiques du changement environnemental. Ce débat international est structuré autour d'une opposition entre modernisme technologique, modernisation écologique plus réflexive et écomarxisme. Nous montrerons qu'une approche par les motifs permet de dégager les perceptions sur lesquelles ces théories s'appuient, ce qui constitue leurs angles morts et les questions restant ouvertes.

Nous concluons sur l'intérêt de saisir l'environnement **en présence** avec les motifs, en articulant les perceptions savantes et ordinaires, en focalisant notre attention sur des échelles territoriales et sur des objets concrets. On peut voir aussi dans cette approche un intérêt heuristique qui dépasse les questions écologiques. Il y a en effet une responsabilité politique à rendre plus ou moins visible certains motifs et à inclure certaines réalités dans des motifs institués. Cela nous amène à souligner la responsabilité qui incombe au scientifique dans les motifs qu'il choisit de questionner.